



Date de création : 9/05/202	Auteur : MD	Documents associés :
Participants : E. Baranes, B. Magdalou, P. Mahenc, A. Marciano, S. Michel, F. Mirabel, B. Mulkay, F. Prieur, F. Ricci, C. Bonnet, T. Cortade, M. Guillon, Y. Iglesias, A. Ngyuen-Huu, M. Reymond, M. Sala , F. Seyte, A.Deau, N. Lopez, M. Roze, L. Boisgibault, M. Francalanci, M. Arnal, C. André.	Représentés : J-C. Poudou, M. Davin, E. Lavaine, F. Huschelrath, A. Gallet, R.Planton, C. Assaf.	Membres de droit et invités : Mme. MONSEGUR (Directrice Administrative)

31 Présents ou représentés sur 39 membres en exercice.

La séance du conseil en formation plénière est ouverte à 10h00.

FORMATION PLENIERE

- I. Installation des membres du conseil : personnalités extérieures
- II. Désignation d'un.e secrétaire de séance
- III. Informations générales
- IV. Appel à questions diverses
- V. Approbation du PV du 9 mai 2022
- VI. Campagne des diplômes d'établissement 2022/2023
- VII. Calendrier universitaire 2022/2023 et dates de fermeture de la composante

I. Installation des membres élus du Conseil

F.Mirabel remercie l'ensemble des membres pour leur présence aujourd'hui après ces mois difficiles de crise sanitaire. Le conseil a le plaisir d'accueillir les personnalité extérieures désignées à titre personnel qui sont :

- Madame Mireille Arnal, ancienne étudiant de la faculté d'Économie et enseignante au lycée St Joseph de Sète et qui s'investit régulièrement au sein de l'Université.
- Madame Marie Francalanci, photographe professionnelle et cheffe d'entreprise, marraine de la promotion 2020-2021 de la cérémonie des diplômes, qui a déjà exercé un mandat au sein du conseil d'UFR d'Économie.
- Monsieur Christophe André, ancien étudiant de la faculté d'Économie, ancien président du GIDE, chef d'entreprise, investit dans le réseau des anciens, les simulations d'embauches, et qui a déjà élu au sein du conseil d'UFR d'Économie.

II. Désignation d'un.e secrétaire de séance

Alexandra Deau et Nathalie Lopez se portent volontaires à la tenue du secrétariat de séance.

III. Informations générales

La certification en langue anglaise

Les étudiants de L3 sont obligés de passer une certification en langue anglaise par un organisme extérieur pour la délivrance de leurs diplômes. La prestation de cette certification est attribuée à Peoplecert, prestataire extérieur, les examens se font en ligne. Le tarif est de 22.60 euros HT par étudiant, la certification concerne 6135 étudiants. Il n'y a pas d'objectif de résultat, il y a une réflexion sur la création d'une UE facultative pour préparer la certification.

S. Michel demande si l'Université organisera ensuite cette certification en interne. Le fait qu'elle soit réalisée par un organisme extérieur est une marque de défiance vis-à-vis des professeurs de langues.

F. Mirabel indique que la réglementation impose en l'état de faire passer la certification par un organisme extérieur.

Y. Iglesias demande ce qu'il en est de l'espagnol.

F. Mirabel répond que la certification concerne uniquement l'anglais ; les autres langues sont négligées, il en est de même pour l'allemand. Pour Y. Iglesias, il y a un manque de cohérence.

B. Mulkay trouve que le coût est énorme et s'interroge sur la crédibilité des tests puisque chaque Université peut choisir les prestataires qu'elle souhaite.

L. Boisgibault trouve ce test inutile car il n'y a pas de niveau exigé à l'inverse du TOEIC. Il estime qu'il est très intéressant de valoriser le TOEIC même si cela occasionne un coût supplémentaire.

F. Mirabel souhaite attendre de voir comment les universités se positionnent, puis de faire un benchmark pour réfléchir à un accompagnement renforcé afin de préparer les étudiants à la certification.

B. Mulkay a consulté le site peoplecert, il s'inquiète de la crédibilité de cette certification.

Cycle Pluridisciplinaire d'Etudes supérieures

F. Mirabel rappelle qu'il s'agit d'une filière sélective rattachée à la mention économie. Cette formation a été créée à la demande du rectorat. La formation se déroule en trois ans. Elle est dispensée en partenariat avec le lycée Joffre. La première année, les enseignements se déroulent principalement au lycée ; en seconde année, ils sont partagés entre le lycée et l'Université et, en troisième année, ils sont réalisés principalement à l'Université.

En première année, les étudiants suivront des TD approfondis en micro/macro et une UE projet CPES à l'UFR d'Économie. Dès la deuxième année, l'objectif est d'impliquer les étudiants dans la recherche afin de les inciter à poursuivre en master avec une orientation recherche (master IDIL). L'UFR d'Économie manque d'attractivité sur les masters dans le domaine de la recherche. L'objectif est d'inciter les étudiants à poursuivre en thèse de doctorat.

E. Baranes complète en indiquant que l'objectif est également d'attirer des étudiants étrangers de bon niveau. Il va consulter les directeurs des 3 équipes de recherche afin de réfléchir à l'élaboration d'une maquette. Il faudrait transmettre à la CFVU le projet de maquette du master IDIL en novembre pour une ouverture en 2023-2024.

Concernant la CPES, très peu de candidats ont déposé un dossier sur Parcoursup du fait d'une communication tardive sur la plateforme des candidatures.

A. Marciano demande si les cours seront en anglais pour le CPES ?

F. Mirabel précise que seul le master IDIL se fera en anglais.

P. Mahenc demande quel type de diplôme obtiendront ces étudiants ?

F. Mirabel informe que ces étudiants obtiendront le grade de licence.

C. Bonnet demande si des étudiants du parcours de licence économie classique pourraient changer de parcours en cours de route ?

F. Mirabel indique que cela sera certainement possible.

J-C. Poudou se déplacera en amphi de L1 pour repérer les bons étudiants qui souhaiteraient intégrer ce cursus d'excellence.

Pour le master IDIL, F. Ricci s'interroge sur la question du financement de la gratification des stages qui va occasionner un coût pour les labos. Il risque d'y avoir un problème de moyens.

F. Mirabel indique que pour le master IDIL comme pour le CPES, il est prévu un nombre d'étudiants limité (une dizaine par cohorte). Pour le CPES, l'UFR Économie a eu la chance d'obtenir un support PRAG. Le PRAG interviendra à la rentrée 2024. En attendant il y aura un poste d'ATE (attaché d'enseignement).

F Ricci se demande s'il ne serait pas plus pertinent de recruter un PRAG en Mathématiques plutôt qu'en Economie. F Mirabel trouve l'idée intéressante au regard du parcours CPES orienté sur les questions de modélisation. Cette question sera discutée lors de la définition du profil du poste de PRAG qui sera publié.

S. Michel trouve qu'il s'agit d'une opportunité réelle mais qu'elle risque aussi de dégrader les parcours généraux alors que visiblement le rectorat est capable d'apporter des financements.

A. Marciano est d'accord avec les propos de S. Michel, vouloir créer des nouveaux cycles au lieu d'essayer d'enrichir les parcours existants est surprenant. Selon lui un parcours dédié à l'attractivité de la recherche est une bonne chose, mais il n'y a pas assez de doctorants pour les postes proposés.

ParcourSup

On peut noter une importante augmentation des candidatures dont on ne peut expliquer la raison.

F. Ricci avance une explication possible à travers l'affichage dans Parcoursup du taux d'acceptation de l'année passée.

La réforme du Bac met les étudiants en grande difficulté, notamment ceux qui n'ont pas suivi la spécialité Mathématiques en Première ou Terminale.

M. Guillon ajoute que de ce fait, certains étudiants de filière technologique peuvent même arriver avec un meilleur niveau en math que ceux des filières générales.

M. Arnal confirme le fait que l'importance des maths a bien été communiquée aux élèves. Cependant les étudiants de Terminale ont toujours du mal à choisir les bonnes spécialités par rapport à leur projet futur d'études.

Groupe de travail des maths en licence

Plusieurs réunions se sont tenues dans le cadre de la démarche qualité, pour améliorer le programme de maths avec une meilleure articulation entre les cours de maths et les enseignements en économie.

M. Roze a dressé un état des lieux avec les enseignants de la Faculté qui ont participé au groupe de travail pour arriver à restructurer le programme de maths. Des capsules vidéos sont en cours d'élaboration pour faciliter l'acquisition de certains concepts.

M. Sala suggère de faire appel à un enseignant-chercheur en maths pour enseigner les concepts mathématiques et les fondamentaux dans la discipline.

A.Nguyen-Huu indique que les étudiants sont souvent surpris du niveau des maths en économie. L'idée est de recentrer le programme sur ce qui est vraiment nécessaire pour que les acquis viennent en support des autres matières.

P. Mahenc s'inquiète du fait que les étudiants perdent la capacité à raisonner ; il est important que les étudiants puissent être formés à la logique.

A. Nguyen-Huu indique qu'il y a un arbitrage à faire entre les exigences des mathématiques et les pré-requis insuffisants des étudiants qui arrivent en L1. Il faut s'adapter aux nouveaux profils de ces étudiants.

M. Guillon informe qu'à priori, la spécialité math devrait être remise dans les parcours communs au lycée.

L. Boisgibault, qui a une appétence pour les maths a observé une chute du niveau moyen chez ses camarades de promotion. Selon lui, il y a un manque d'acquisition de base au lycée, le travail demandé au lycée se concentre seulement sur la mémorisation au détriment d'une approche réflexive.

A. Nguyen-Huu indique que le groupe de travail va faire une proposition dans l'urgence pour la rentrée prochaine. Il serait également possible d'introduire un programme de maths experts dès la deuxième année.

Chaire de professeur junior

F. Mirabel félicite le CEEM pour la création de cette chaire, il y a eu 4 chaires attribuées à l'Université de Montpellier. C'est une grande opportunité pour le labo du CEEM et pour l'UFR.

Fermeture établissement

L'établissement fermera du 27 juillet au soir au 25 août au matin.

Horaires d'ouverture du bâtiment à compter du 14 juillet : 7h30 - 19h00

Rappel : fermeture les samedis si aucun cours n'est programmé.

	ECO_DIR_PV_20220530_VDef.docx	4/6
--	-------------------------------	-----

Conseil UFR

Le prochain conseil d'UFR aura lieu le lundi 11 juillet 2022 à 10h00, suivi du lunch.

FEU (Forum Entreprise Université)

Le prochain FEU aura lieu le mardi 15 novembre 2022 à midi sur le site Richter. F. Mirabel demande aux enseignants de M2 la possibilité de les libérer cet après-midi-là.

Réunion d'information générale

Il y aura 3 réunions d'information générale par an pour l'ensemble de la communauté :

- Octobre 2022 (nouvelles fonctions moodle, OSE enseignant...)
- Février 2023
- Mai / Juin 2023

IV. Appel à questions diverses

Pas de questions diverses.

V. Approbation du PV du 9 mai 2022

Pas de demande de modification

(31 pour : avis favorable à l'unanimité)

VI. Campagne des diplômes d'établissement 2022/2023

Cette année il n'y a pas de création de DU mais seulement des renouvellements à l'identique ou avec modifications.

- DU Europe économique et sociale : modification des tarifs, ajustement des tarifs pratiqués en formation initiale (280 euros).
- Eco&droit : modification des maquettes et des tarifs. Ce DU n'a pas encore été ouvert par manque d'étudiants. Il est proposé une baisse du volume horaire de 70 heures à 40 heures.
- DU intensif : tarif dérogatoire qui concerne les étudiants qui suivraient seulement les cours de FLE à la Faculté d'économie et qui suivraient ensuite les cours de spécialité à la Faculté des sciences
- DU Finance verte : Adrien Nguyen sera le seul responsable de ce DU. Il y a quelques modifications d'intitulés et d'enseignants ainsi qu'une modification des tarifs pour assurer l'autonomie financière du DU.

(30 pour, 1 abstention : avis favorable)

	ECO_DIR_PV_20220530_VDef.docx	5/6
--	-------------------------------	-----

VII. Calendrier universitaire 2022/2023 et dates de fermeture de la composante

Le calendrier a été très compliqué à mettre en place au regard du nombre de formations avec les autres composantes de l'Université (bi-licence économie science politique avec la Faculté de Droit-Science-Politique, CPES avec la Faculté des Sciences et le lycée Joffre) . Il y a notamment eu de grandes difficultés à trouver une concordance avec l'UFR Droit-Science Politique.

F. Mirabel précise que la session 1.5 est supprimée pour les licences dès cette année et le sera également en master à compter de l'année prochaine, il ne sera alors gardé que la meilleure note entre la session 1 et la session 2.

M. Guillon s'inquiète pour les examens de la session 2, les étudiants n'auraient qu'une semaine après la délibération annuelle de session 1 pour réviser les matières à passer en semestre 1 session 2. Elle demande s'il est possible d'ajouter une semaine de révisions ?

**(Vote proposition A, calendrier sans modification : 10 pour
Vote proposition B, calendrier modifié : 11 pour avis favorable)**

La séance est levée à 12h00.